



Rapport d'Orientation Budgétaire

Crèche - 2026



Seichamps,
ville sportive et
commune nature

ROB 2026 – CRECHE MULTI-ACCUEIL

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2025	ROB 2026
Matériel et achats (dont couches)	5 386,73 €	5 400,00 €
Frais bancaires et assurances	12 507,77 €	12 600,00 €
Repas	31 651,06 €	32 000,00 €
Fluides	10 264,59 €	11 400,00 €
Nettoyage locaux	27 079,26 €	31 200,00 €
Formations	640,00 €	600,00 €
Vêtement travail	1 005,36 €	1 000,00 €
Divers (alimentation, documentation, transport collectif etc.)	997,95 €	1 020,00 €
Entretien réparation	314,54 €	300,00 €
Frais personnel	741 918,77 €	724 000,00 €
Amortissements	1 431,66 €	1 500,00 €
Créances admises en non-valeur	2,54 €	580,00 €
TOTAL DEPENSES	833 200,23 €	821 500,00 €

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2025 s'élèvent à 833 k€, en baisse par rapport à 2024 (877 k€).

Cette évolution s'explique principalement par une diminution des dépenses de personnel, constatée à hauteur de **-36 k€**. En 2025, la structure a en effet été confrontée à des difficultés de ressources humaines, liées à des départs et à des tensions de recrutement sur certains postes. Dans l'attente de recrutements pérennes, l'équipe en place a assuré la continuité du service en palliant les absences, ce qui a mécaniquement limité le recours à des remplacements ou à des renforts temporaires.

En 2026, le budget sera dimensionné sur une prévision d'accueil de **80 000 heures** tant en dépenses de gestion qu'en recettes de services. Les dépenses de fonctionnement de la crèche sont prévues à **821,5 k€**, contre **833,2 k€ en 2025**, soit une **baisse de -1,14 %**.

Cette évolution résulte **principalement d'une diminution des dépenses de personnel**, au sein desquelles plusieurs mouvements doivent être distingués.

Éléments contribuant à la baisse des charges :

- **Réaffectation d'un agent vers le budget principal** : un agent initialement affecté à la crèche, en congé de longue maladie, a été réintégré en septembre 2025, avec une imputation de sa rémunération sur le budget annexe de la crèche. Pour des raisons de santé, ses missions ont été réorientées vers des fonctions transversales relevant du champ communal. En cohérence avec cette évolution, l'agent sera réaffecté au budget principal à compter de février 2026, entraînant une **diminution des charges de personnel de l'ordre de 26 k€** sur le budget de la crèche.
- **Départ à la retraite d'une assistante maternelle à compter de juin 2026**, générant une **baisse estimée à 18 k€**.

Éléments venant atténuer cette baisse :

- L'augmentation des cotisations CNRACL, pour un montant estimé à +8 k€.
- L'inscription d'une enveloppe destinée à couvrir les évolutions de carrière, à hauteur de +5,8 k€.
- La prise en compte en année pleine du salaire d'un agent recruté en avril 2025, précédemment budgété sur neuf mois seulement, pour un impact de +11,6 k€.

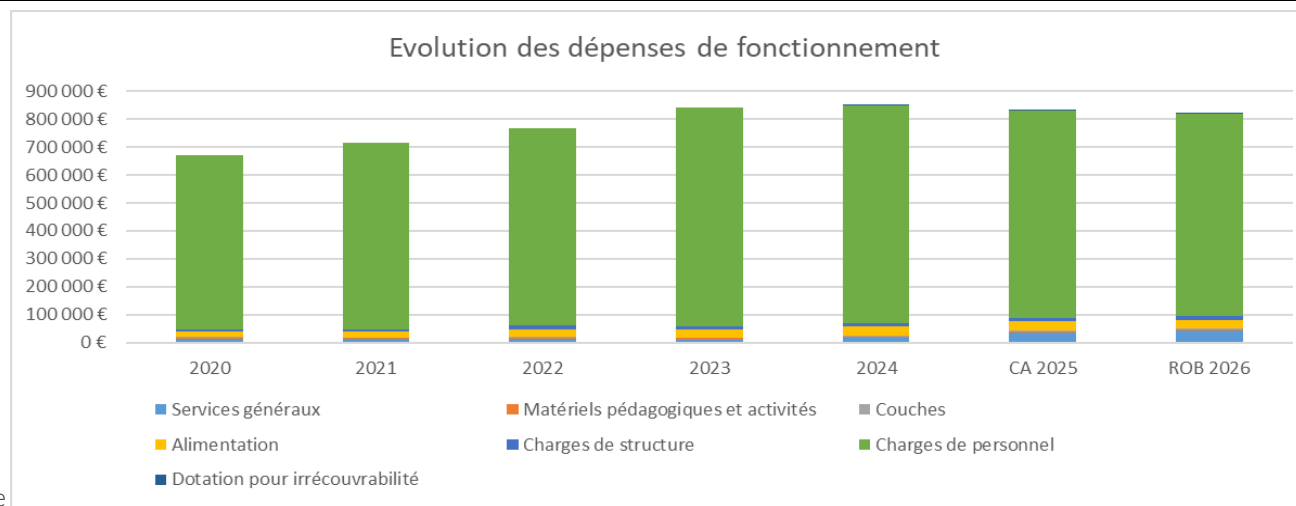
Concernant les autres dépenses, pour 2026, elles devraient se maintenir sensiblement au même niveau :

- les dépenses de restauration et d'équipement (couches, matériels, ...) tiendront compte de ce niveau d'activité et de l'évolution des prix sur les produits de restauration ;
- les frais de ménage (31 k€) ainsi que les charges d'assurances (12 k€) constituent à nouveau des charges importantes pour la structure.

Pour rappel, la signature du marché pour le nettoyage des locaux fin 2024 explique la hausse des services généraux entre 2024 et 2025. La hausse constatée entre 2025 et 2026 sur ce même poste de dépenses s'explique par un décalage de facture.

L'évolution des dépenses de fonctionnement :

	2020	2021	2022	2023	2024	CA 2025	ROB 2026
Services généraux	13 844 €	12 972 €	14 848 €	10 694 €	18 312 €	39 587 €	43 800 €
Matériels pédagogiques et activités	3 491 €	2 468 €	3 816 €	4 823 €	3 758 €	2 208 €	1 900 €
Couches	2 657 €	1 557 €	3 563 €	3 039 €	3 395 €	3 179 €	3 200 €
Alimentation	17 720 €	22 345 €	25 494 €	27 503 €	32 425 €	32 649 €	33 220 €
Charges de structure	7 935 €	7 962 €	14 988 €	12 213 €	11 882 €	10 579 €	11 700 €
Charges de personnel	623 442 €	668 169 €	703 593 €	784 617 €	778 720 €	743 564 €	725 600 €
Dotation pour irrécouvrabilité					70 €	3 €	580 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	669 091 €	715 473 €	766 301 €	842 889 €	848 563 €	833 200 €	820 000 €

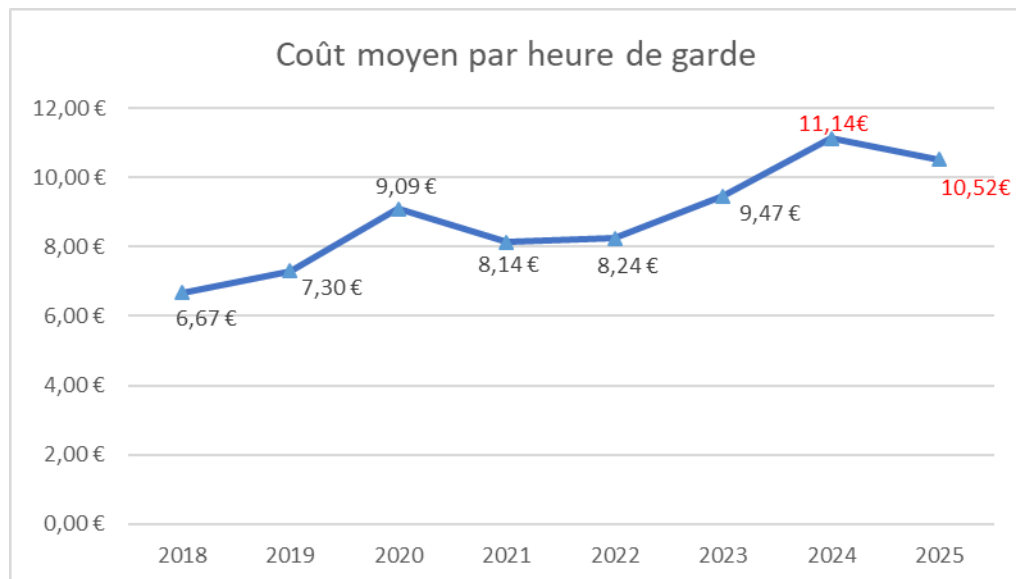
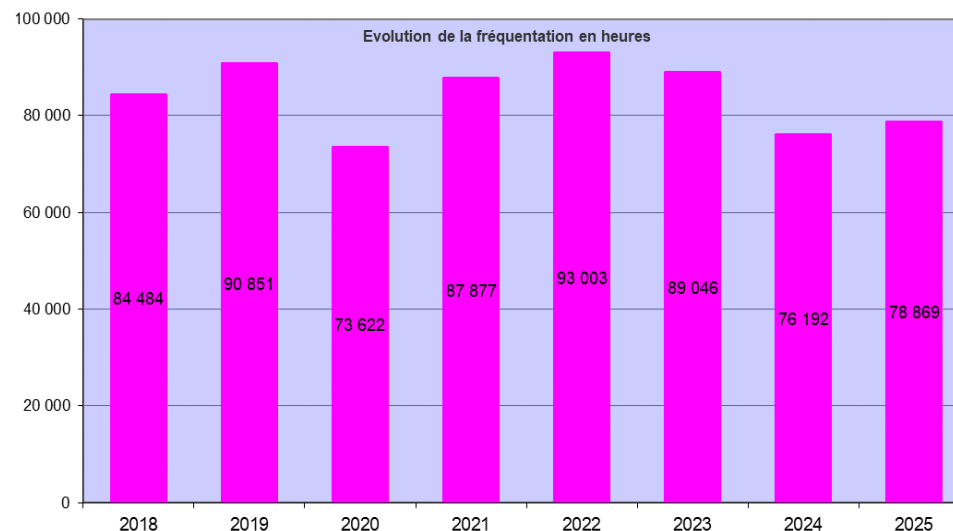


Analyse de l'activité

L'activité de l'exercice 2025 se décompose comme suit :

- la halte garderie : 48,5 heures (29 en 2024) ;
- le multi-accueil : 78 819 heures, dont :
 - 44 751 heures en collectif (43 666,30 en 2024) ;
 - 34 069 heures en familial (32 497,14 en 2024).

Au total, l'activité 2025 atteint **78 867 heures**, tous modes de garde confondus, contre **76 192,44 heures en 2024**, soit une **hausse de 2 674,56 heures (+3,5 %)**. Cette progression globale des volumes horaires confirme le maintien, voire le renforcement, de l'activité de la structure.

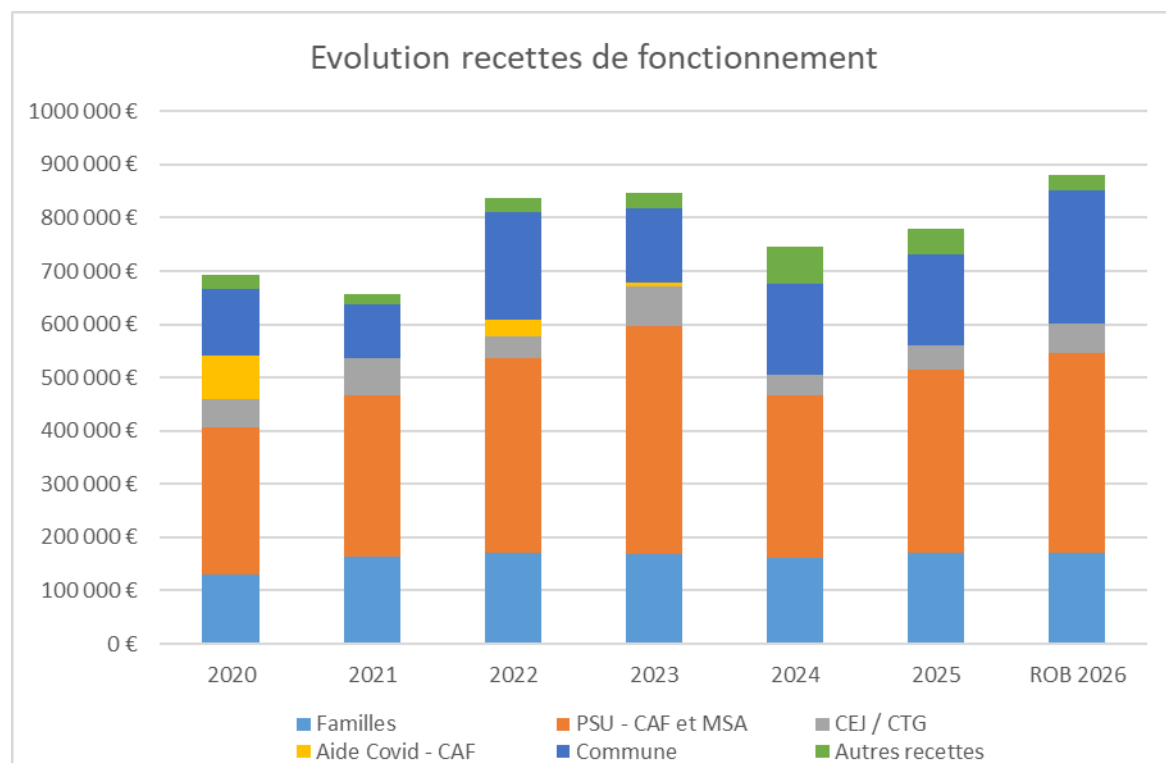


Comme il était envisagé en 2025, le coût moyen par heure de garde diminue, passant de **11,14 € en 2024** à **10,52 € en 2025**, soit **-0,62 € par heure (-5,6 %)**.

Cette évolution s'explique par la reprise et de l'activité, avec une augmentation du volume d'heures réalisées. La hausse du nombre d'heures facturées permet une meilleure répartition des charges fixes (notamment de personnel et de fonctionnement), ce qui entraîne mécaniquement une baisse du prix de revient unitaire.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2021	2022	2023	2024	CA 2025	ROB 2026
Familles	130 185 €	164 714 €	171 883 €	169 342 €	161 123 €	170 692 €	170 000 €
PSU - CAF et MSA	276 249 €	302 010 €	364 625 €	426 730 €	304 900 €	345 205 €	375 800 €
CEJ / CTG	51 912 €	69 618 €	40 312 €	74 866 €	40 034 €	45 344 €	54 600 €
Aide Covid - CAF	83 677 €	1 215 €	32 757 €	7 695 €	0 €	- €	- €
Commune	125 000 €	100 000 €	200 000 €	140 000 €	170 000 €	170 000 €	250 000 €
Autres recettes	25 067 €	19 696 €	28 545 €	27 310 €	70 049 €	47 562 €	30 873 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	692 089 €	657 254 €	838 124 €	845 943 €	746 106 €	778 802 €	881 273 €



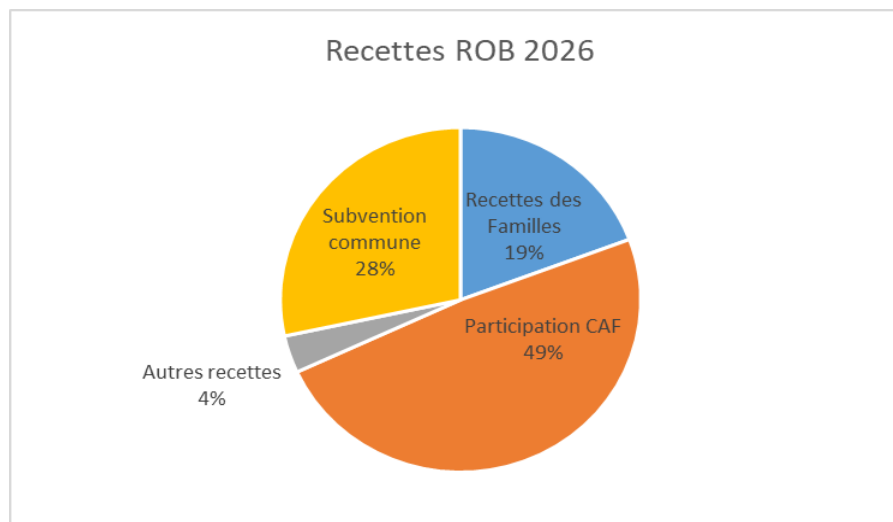
En 2025, les recettes enregistrent une **hausse de 32 k€**, principalement liée au versement en début d'exercice du solde de la participation de la CAF au titre de l'année 2024, pour un montant de 88 k€.

Cette progression est toutefois partiellement atténuée par la baisse des « autres recettes », correspondant essentiellement aux remboursements d'arrêts maladie. En effet, au cours de l'année 2025, des difficultés administratives dans le traitement des dossiers avec l'assureur ont entraîné des retards de versement, de sorte que l'intégralité des remboursements attendus n'a pas été perçue sur l'exercice. Ces recettes feront l'objet d'une régularisation ultérieure, sans remise en cause des droits de la collectivité.

Les recettes des familles sont estimées à 170k€ pour l'année 2026, au même niveau que 2025.

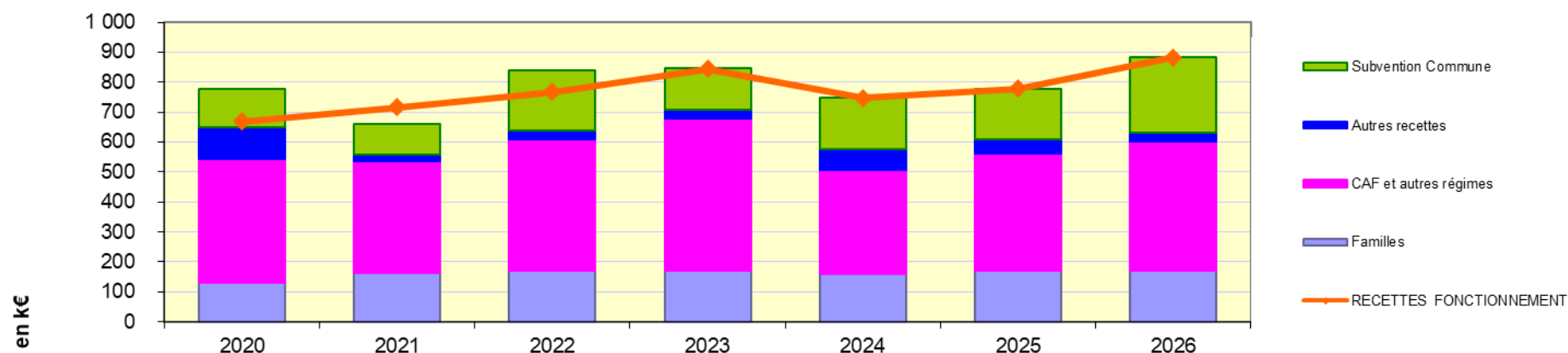
Les recettes de la CAF sont estimées à 430 k€ dont 145k€ liés au solde de l'année 2025.

Les autres recettes comptabilisent les indemnités de remboursement des charges de personnel des assureurs et de la CPAM pour 30,8 k€. Pour rappel, ces recettes ne représentent qu'une compensation partielle des absences en raison de la franchise de 30 jours par arrêt et de la base de cotisation sur le seul traitement (hors charges patronales).



La subvention à la crèche est augmentée de 80 k€ afin d'assurer l'équilibre de fonctionnement du service.

Cette revalorisation intègre, d'une part, la couverture du déficit constaté à la clôture de l'exercice 2025, à hauteur de 21 k€, et, d'autre part, un abondement complémentaire destiné à sécuriser l'équilibre financier du service en 2026 et à lui redonner des marges de fonctionnement. La crèche constitue un service public essentiel, dont le modèle économique repose structurellement sur un financement public, en raison de charges largement incompressibles (personnel, alimentation, fonctionnement courant) et de recettes par nature plafonnées (prestations de la CAF et participations des familles).



LES INVESTISSEMENTS

Dépenses	2024	2025	2026
Mobilier et matériel	3 709,77€	1 857,78€	1 682,43€
TOTAL DEPENSES	3 709,77€	1 857,78€	1 682,43€

Recettes	2024	2025	2026
FCTVA	87,97€	608,55 €	0 €
Amortissements	1 594,15€	1 431,66 €	1 500 €
Excédents d'investissement 2024	3 264,95€	1 237,30€	182,43€
TOTAL RECETTES	4 947,07€	3 277,55 €	1 682,43€

En 2025, des achats de matériel à hauteur de 1 857,78€ ont été effectués : babyphone, micro-onde et de la vaisselle. L'achat de vaisselle, pour 1,7k€, a fait l'objet d'une subvention du département de 1 000€ dans le cadre de la réduction de l'utilisation de vaisselle en plastique.

En 2026, peu d'investissements sont prévus en raison de la faiblesse du budget crèche. Les achats et travaux nécessaires seront imputés sur le budget principal.

LE RESULTAT

L'exécution provisoire du budget 2025 prévoit un déficit de fonctionnement de -23,5 k€ et un excédent d'investissement de 182,43€.

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	-1 857,78 €
RECETTES INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	608,55 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 249,23 €
<i>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE (RESULTAT 2023)</i>	<i>1 431,66 €</i>
EXCEDENT DE FINANCEMENT PROVISOIRE (1) (R-001)	182,43 €

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE	833 200,22 €
RECETTES DE L'EXERCICE	778 801,80 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 54 398,43 €
<i>PRODUITS ANTERIEURS (RESULTAT 2023)</i>	<i>30 892,14 €</i>
RESULTAT DISPONIBLE (R 002)	- 23 506,28 €

EQUILIBRE BUDGETAIRE 2026

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement - crédits 2026 - opérations réelles	820 000,00 €	881 272,56 €
Fonctionnement - crédits 2026 - opérations d'ordre	1 500,00 €	
Résultat reporté R-002		-23 506,29 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	821 500,00 €	857 766,27 €

Investissement - crédits 2026 - opérations réelles	1 682,43 €	0,00 €
Investissement - crédits 2026 - opérations d'ordre		1 500,00 €
Résultat reporté 2025		182,43 €
TOTAL INVESTISSEMENT	1 682,43 €	1 682,43 €
TOTAL GENERAL DU BUDGET	823 082,43 €	859 448,70 €